

Bruxelles, le 6 janvier 2022 (OR. fr)

5100/22

**Dossier interinstitutionnel:** 2021/0368(NLE)

> FISC 4 **ECOFIN 14**

## NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (2e partie)/Conseil
N° doc. Cion:	14297/21 - COM(2021) 710 final
Objet:	Décision d'exécution du Conseil modifiant la décision d'exécution (UE) 2018/1490 en ce qui concerne l'autorisation accordée à la Hongrie d'appliquer pour une nouvelle période la mesure particulière dérogatoire à l'article 287 de la directive 2006/112/CE - Adoption

- Le 23 novembre 2021, le Conseil a reçu la proposition de la Commission<sup>1</sup> relative au sujet 1. visé en objet.
- 2. Aucune objection n'a été soulevée quant au fond de la dérogation concernée au sein du groupe "Questions fiscales" (Fiscalité indirecte).
- Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est invité à suggérer 3. que le Conseil:
  - adopte, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, la décision d'exécution visée en objet, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 14715/21;
  - décide de faire publier ladite décision d'exécution au Journal officiel.

5100/22 AP/sg FR ECOMP.2.B

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Document 14297/21.